

DE LA SORTIE SCOLAIRE AU VOYAGE ÉDUCATIF À VÉLO



© Nathalie Seisson

Projet « Plus belle la voie » sur la ViaRhôna : 290 km avec 17 élèves de 4^e

Départements et Régions s'impliquent aujourd'hui pour former les citoyens de demain !

Plus que jamais, les compétences territoriales des Départements et Régions s'articulent autour d'un socle commun fondé sur les valeurs républicaines, le vivre ensemble, la citoyenneté, l'éducation à la santé, la sécurité et l'écologie. Cela rejoint en tout point les objectifs pédagogiques des nouveaux programmes de l'Éducation Nationale.

S'il vise tous les publics et tous les âges, ce socle s'adapte particulièrement aux écoliers, collégiens et lycéens appelés à devenir des citoyens respectueux des règles et aptes à se déplacer dans leur environnement.

Par ses multiples facettes, le vélo est l'outil pédagogique par excellence pour remplir des missions d'éducation transversales.

LE VÉLO : COUTEAU SUISSE DU PROJET PÉDAGOGIQUE !

Du savoir faire au savoir être, le vélo facilite l'atteinte d'objectifs variés

- Le vélo permet aux élèves d'être **acteurs** et parties prenantes du projet de sa conception à sa réalisation, alors que le reste du temps, ils sont souvent passifs et consommateurs.
- Le vélo permet de **développer les qualités personnelles** des élèves : autonomie, responsabilité, assiduité, persévérance, tolérance, respect de l'autre et solidarité dans l'effort.
- Le vélo requiert un **effort physique modéré**, donc accessible à presque tous, et bénéfique pour la santé des élèves.
- Les **émotions et les sensations**, que la pratique du vélo procure (voir, sentir, toucher, goûter, vivre tout ce dont on a parlé de manière abstraite en classe), facilitent l'ancrage des apprentissages théoriques des élèves.
- Le vélo accompagne l'élève jusqu'à « la ligne d'arrivée »... et peut être même bien au delà. **L'élève devient éco-mobile** et est invité à considérer le vélo comme un véritable moyen de transport au quotidien.

Les élèves tireront de multiples bénéfices en relevant ce « défi vélo » jusqu'au bout avec succès !

« De La Courneuve aux galets de Dieppe, le plaisir au bout du guidon » Collège Jean Vilar de la Courneuve (93), 250 km à vélo, juin 2011

Deux professeurs passionnés de voyages à vélo, à l'origine de ce projet, racontent :

« Pour partir à la rencontre du monde et de ses habitants, pour goûter toute l'intensité du voyage, nul besoin de traverser océans et continents. Connaissance et maîtrise de soi, ouverture sur l'autre, humilité, goût de l'effort et satisfaction du dépassement, esprit de groupe, autant de valeurs/saveurs que nous avons à cœur de faire partager à nos élèves lors de ce séjour itinérant, et qui correspondent à deux axes essentiels du projet d'établissement : aider le citoyen de demain à se construire ; donner confiance et ouvrir au monde. Pour ces jeunes ayant grandi au cœur de la cité des 4 000, partir à vélo, c'est prendre conscience de l'autonomie et de la liberté d'un « cyclo-voyageur ». C'est devenir « auto-mobile », l'effort physique remplaçant gratuitement l'essence indispensable à l'automobiliste, et « auto-suffisant », leurs sacs contenant de quoi se vêtir, dormir, manger et camper pendant 6 jours. »

Témoins : Lionel Brun, professeur d'EPS, Brevet d'Etat de VTT ; Caroline Germain, professeure d'anglais

Une préparation pluridisciplinaire en amont pour donner du sens, impliquer et préparer les élèves

Une sortie, ou encore plus un voyage à vélo, se prépare tout au long de l'année. Deux conditions sont essentielles :

- être pleinement **soutenu par le chef d'établissement et l'équipe de direction**, garants de la viabilité du projet et de la sécurité des élèves ;
- bénéficier d'une **mobilisation** pleine et entière de **l'équipe pédagogique**, souvent à l'initiative du projet.

Le montage d'un voyage à vélo est chronophage. Il demande un investissement personnel important et une forte motivation des élèves comme des professeurs.

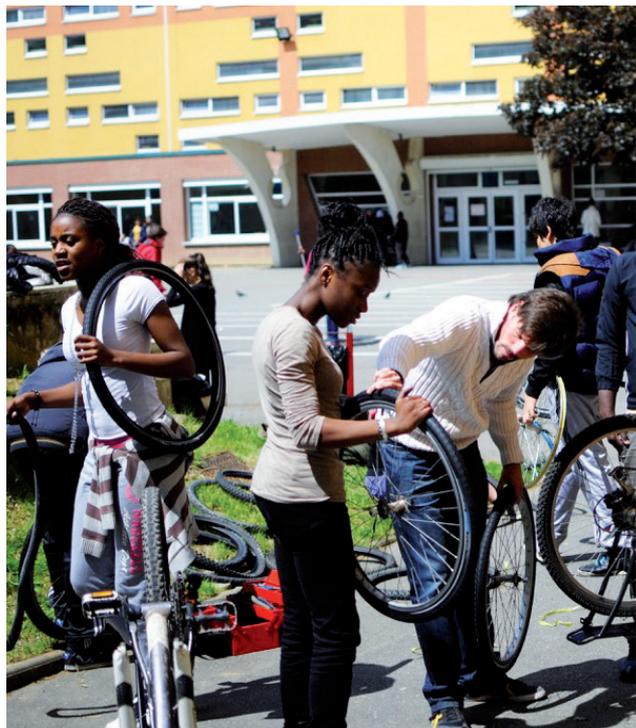
Toutes les matières enseignées sont concernées :

- **l'histoire et la géographie** par la découverte d'un territoire, son relief, sa géologie, son urbanisme, son histoire locale, culturelle et socio-économique ; la construction d'un itinéraire, l'orientation et la lecture de cartes et de plans ;
- **les sciences de la vie et de la terre** par la sensibilisation à la faune et à la flore endémiques, aux paysages traversés et au respect de la nature ;
- **les mathématiques** par la préparation et la gestion d'un budget, le calcul de distances et de dénivelés ;
- **le français** par l'étude d'une œuvre littéraire pour partir à vélo sur les traces de son auteur et plus concrètement par la rédaction de courriers de sollicitation, de comptes-rendus ou de remerciements ;
- **la technologie** par la mécanique de base, la révision et le petit entretien du vélo ;
- **l'éducation physique et sportive** par la préparation des élèves, de la maîtrise du vélo aux déplacements sur route et en groupe, en respectant les règles de sécurité*, à la préparation psychologique à fournir un effort et à le gérer au quotidien.

Projet « Plus belle la voie » sur la ViaRhôna 290 km avec 17 élèves de 4^e, 2016

« L'un des objectifs de ce projet a porté sur la connaissance du « patrimoine » rhodanien in situ. À une approche littéraire et plus « intellectualisée » en classe, a succédé une approche privilégiée par les sens : sentir, toucher, voir, entendre le fleuve, en étant au plus près... Le vélo était indispensable dans ce projet pour nous permettre d'être tout au bord du Rhône. »

Témoignage : Nathalie Seisson, professeure de Provençal, collèges Glanum de Saint Rémi de Provence et de Roquecoquille de Châteaurenard (13)



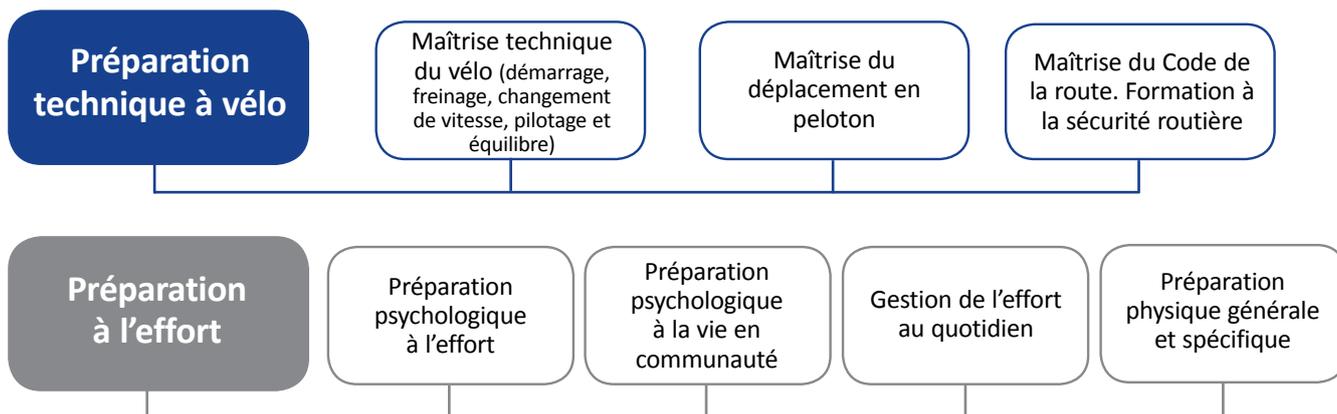
© Jaurès à vélo

Étude de la mécanique et de l'entretien du vélo

* C'est l'occasion d'éduquer les élèves à la sécurité routière : Attestation de Première Éducation à la Route et Attestations Scolaires de Sécurité Routière de 1^{er} et 2^e niveaux.

Projet « Jaurès à vélo » Collège Jean Jaurès de Pantin (93), 2015

« Durant l'année de préparation, les élèves vivent plus de 20 heures d'entraînement technique à vélo dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Par ailleurs, un travail important est réalisé sur la dimension psychologique du voyage et les difficultés liées à l'effort physique et à la vie en communauté. »



Extrait du Dossier Sécurité - Analyse et protocoles, Jaurès à vélo, 2015

SORTIE ET VOYAGE À VÉLO : ORGANISER UN PROJET

Les collectivités, et notamment les Départements et les Régions, ont un rôle important à jouer pour faciliter et valoriser les actions de sorties scolaires et de voyages à vélo (voir p.8).

Élus et techniciens peuvent dans un premier temps **conseiller les équipes éducatives et administratives** dans l'organisation d'un projet.

1. MODE D'EMPLOI

Quel est le porteur de projet ?

Souvent le projet est porté par une **association** en lien avec l'établissement (association sportive scolaire...). Ce montage offre de multiples avantages : liberté d'actions et de choix pédagogique, gestion financière simplifiée. C'est également le système le plus simple pour bénéficier d'une assurance qui couvre l'action.

Pour quel public et à quelle période de l'année ?

Le voyage à vélo s'adresse à **tous les élèves**, sauf les enfants de classe de maternelle qui n'ont pas le droit de circuler sur la route dans le cadre scolaire. La période varie selon l'objectif, par exemple :

- en **début d'année** pour une sortie d'**intégration** pour les 6^e ou les secondes ;
- en **cours d'année** pour valider des apprentissages, notamment l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route), continuum d'éducation routière débouchant sur la pratique du vélo dans la circulation en cycle 3 (CE2 - CM1 – CM2) ;
- en **fin d'année scolaire de 5^e et 4^e** (années sans examens) pour un projet global.

Comment choisir l'itinéraire adapté ?

Le **choix de l'itinéraire** est primordial pour :

- rouler en sécurité (éviter les routes à fort trafic, les intersections dangereuses) ;
- limiter l'effort trop intense (trop forts dénivelés) ;
- privilégier l'intérêt et la diversité des paysages traversés, afin d'assurer le plaisir de la découverte et de capter l'attention des élèves pour éviter l'ennui, source d'accidents.

Les choix des itinéraires seront différents selon les **objectifs pédagogiques, la durée, le degré d'entraînement et l'âge des élèves**. Une préparation méticuleuse ainsi que la réalisation de tests constituent des étapes indispensables.

D'une manière générale, les **pistes cyclables, véloroutes et voies vertes** sont des supports à privilégier pour de multiples raisons :

- elles permettent de **rouler en sécurité** sur des voies aménagées et (de préférence) réservées aux cyclistes (en site propre) ;
- elles concilient **tourisme et vélo** et facilitent la découverte du patrimoine historique, culturel, naturel et pay-



© Nathalie Seisson



© Nicolas Pressicaud

Une double découverte : la pratique du vélo, et le patrimoine autour de l'établissement scolaire

Étude de territoire et journée d'intégration d'une classe de 2nde le long du canal du Nivernais

« La France est aujourd'hui sillonnée par un réseau conséquent de véloroutes et voies vertes : ces infrastructures sécurisées constituent une invitation à découvrir ces territoires à vélo...

Le lycée est à 100 mètres du canal du Nivernais, aménagé en voie verte sur toute sa longueur (174 km) d'Auxerre à Decize. Un support idéal pour découvrir un patrimoine naturel, paysager, culturel, historique de proximité, inconnu des élèves, et leur faire visiter les activités économiques locales liées à la filière étudiée dans ce lycée agricole et se trouvant sur l'itinéraire (fromagerie, crémant de Bailly, snack vendant des produits du terroir). »

Témoignage : Nicolas Pressicaud, professeur d'histoire-géographie au lycée professionnel agricole de Champs-sur-Yonne

sager (panneaux d'information, sentiers d'interprétation...);

- elles proposent de nombreux **services** destinés au **confort du cycliste** : signalisation, aires de repos et de pique-nique, stations de gonflages ou de recharge de VAE, hébergements adaptés aux groupes (labellisés « Accueil Vélo », garages à vélos, paniers pique-nique équilibrés) ou encore service d'embarquement des vélos dans les cars et les trains (avec remorques et fourgons pour les groupes à vélo), afin de rejoindre notamment le point de départ des itinéraires cyclotouristiques.

Projet « Plus Belle la voie » sur la ViaRhôna 290 km avec 17 élèves de 4^e, 2016

« La ViaRhôna est devenue une destination intéressante pour entreprendre un voyage scolaire de quelques jours, à prévoir avec le mistral dans le dos ! Mais attention, tout n'est pas encore réalisé et si la véloroute a fait son chemin en Rhône-Alpes, elle s'arrête net dans le Vaucluse pour ne reprendre qu'au sud d'Arles et du côté d'Aigues-Mortes ! Pour la cinquième étape reliant Avignon, comme la ViaRhôna n'existe pas encore, j'ai dû rechercher un cheminement privilégiant les petites routes à faible trafic. »

Témoin : Alain Michel, délégué régional AF3V pour la région PACA, organisateur du projet 2016

De « Jaurès à vélo » à la « rencontre » Collèges Jean Jaurès de Pantin (93) et Ampère d'Oyonnax (01), 350 km à vélo, 2016



© Jaurès à vélo

Un professeur d'EPS organise depuis 2012 un voyage à vélo itinérant d'une semaine, ou plus, pour faire découvrir à des élèves de 4^e, vivant au cœur d'une cité, la France à vélo. L'année 2016 est consacrée à une rencontre entre la banlieue, la montagne et l'océan : 15 élèves de Pantin et 15 élèves des montagnes de l'Ain partent ensemble de Rocamadour à la dune du Pilat, 350 km.

« Voyager à vélo permet de se rendre réellement compte des distances et des changements de paysage à l'inverse des moyens de transport motorisés. Contrairement à la marche, il permet aussi de voir plus de variétés de paysages en moins de temps et de faire facilement de longues distances.

Voyager à vélo favorise les échanges entre les élèves... La faible vitesse du déplacement permet d'interagir plus facilement avec les populations locales.

Voyager à vélo permet de sortir de son environnement quotidien avec un budget restreint. Nous voulons aussi créer des idées d'évasion pour ces élèves issus d'un milieu socioprofessionnel défavorisé. Ce projet fournit la preuve que le voyage à vélo est accessible à tous, il suffit seulement d'un peu d'initiative, de débrouillardise et de motivation. »

Contact : Benoît Faillard, professeur d'EPS, collègue Ampère d'Oyonnax

Sur quels évènements existants s'appuyer ?

Pour bénéficier de conseils de partenaires externes, médiatiser l'action menée et partager l'expérience vécue, ces projets peuvent s'inscrire dans plusieurs dispositifs.

Au niveau national

- La **Semaine du vélo à l'école et au collège** est organisée par le ministère de l'Éducation Nationale pour sensibiliser élèves, parents, enseignants à l'usage du vélo comme moyen de déplacement bon pour la santé, la sécurité routière et l'environnement. L'édition 2015 a concerné 1 458 classes pour un total de 32 210 élèves (dont 88 % d'élèves du 1^{er} degré). Plus d'informations sur www.eduscol.education.fr/semaine-du-velo
- Le **P'tit Tour de l'USEP**, Union Sportive des Écoles Primaires, s'adresse chaque année entre le 1^{er} mai et le 15 juin aux enfants de 5-11 ans et rassemble 100 000 enfants à vélo, se déplaçant de classe en classe ou sur un circuit cyclo-touristique avec des accompagnants expérimentés. Plus d'informations sur www.u-s-e-p.org (Guide pédagogique de préparation « P'tit Tour, USEP », 2014).

Le P'tit Tour ardéchois, « La VIDA »

Bénéficiant de « l'Appel à projets 2016 pour l'organisation de manifestations touristiques, sportives et culturelles » de la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, le comité USEP 07 a organisé « La Vida », un « voyage itinérant à la découverte de l'Ardèche » à l'attention des élèves du primaire sur deux ou trois jours au choix. Objectifs ? Développer chez les enfants un comportement éco-citoyen avec le vélo comme moyen de transport ; apprendre les règles de sécurité routière ; faire connaître le territoire et ses spécificités ; offrir un espace de rencontres, d'échanges et d'expression à travers un évènement sportif convivial.

Contact : www.u-s-e-p.org

- La **Fête européenne du vélo** se tient chaque 1^{er} week-end de juin. Collectivités et associations d'utilisateurs organisent des balades, des parades et diverses animations grand public pour fêter ensemble le vélo. Plus d'informations : www.feteduvelo.fr



© Partageons la route en Cévennes

Sortie des classes de 5^e des collèges d'Alès pendant la semaine du vélo à l'école et au collège en juin 2015

Au niveau local

Agendas 21 scolaires, label éco-école (à ce jour 1 900 établissements scolaires - école, collège, lycée - porteurs d'un projet d'éducation au développement durable, www.eco-ecole.org), **appels à projets régionaux** « lycées et centres de formation d'apprentis éco-responsables », **plans de déplacement établissement scolaire** (PDES) sont autant d'opportunités pour inscrire son projet vélo dans une dimension développement durable.

Quelles sont les étapes clés du projet ?

Monter un projet de sortie à vélo demande en moyenne entre 9 et 12 mois de préparation.

	j -12 mois n - 1	j -10 mois rentrée scolaire	j - 8 mois	j - 6 mois	j -1 mois
ADMINISTRATIF	Conception du projet Présentation au chef d'établissement	Réunion avec les familles Choix et engagement des élèves volontaires	Vote au Conseil d'Administration de l'établissement	Vérification des assurances scolaires des élèves	Déclarations à l'académie et à la direction départementale jeunesse et sport Réunion avec les familles : fiches sanitaires et autorisations, trousseau, dernières questions
FINANCEMENT	Élaboration du budget prévisionnel	Recherche de financements publics et privés	Suivi des demandes de financements Collecte de fonds auprès des familles pour les élèves	Appel des premiers versements, notamment la participation des familles Demandes de mise à disposition gracieuse	Engagement des dépenses
ITINÉRAIRES		Choix du parcours : premiers repérages	Arrêt du parcours définitif	Réservation des hébergements, du camion suiveur, du transport retour, du matériel	Rappels et confirmation des hébergements, visites, etc... Information des préfetures, services de gendarmerie et mairies des communes traversées
PRÉPARATION ÉLÈVES			Approches théoriques des caractéristiques des territoires traversés par l'itinéraire Préparation des élèves à la pratique du vélo	Formation des élèves à la sécurité routière Journée(s) tests d'entraînement à l'effort sur de longues distances Apprentissage de la mécanique de base et entretien du vélo	Entraînement pour tester le groupe en situation : d'effort, de comportement sur la route, de vie collective, apprentissage du camping... Règlement de vie commune, répartition des tâches

Partenaires : ● Éducation Nationale ● associations ● collectivités/État ● familles ● partenaires privés

Sources : Enquête *Sorties scolaires et voyage à vélo*, FUB, 2016 et *Guide pratique du voyage éducatif à vélo*, Mondovélo, 2013

Avec quels moyens financiers ?

Plusieurs soutiens peuvent être sollicités dès le début du projet :

- le **Fonds Social Européen** pour l'aide au financement de familles en précarité ;
- les **subventions d'État**, auprès des préfectures (Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière), des ministères de la Ville (appel à projets en quartiers sensibles), des Affaires Sociales (appel à projet jeunesse et politiques éducatives), de l'Inspection Académique pour financer quelques heures supplémentaires aux professeurs « au titre de l'accompagnement éducatif » ;
- les **subventions des collectivités** : Contrats de Territoire de Conseils Départementaux, dispositif PAME, Participation aux Actions Menées par les Établissements, en Bouches-du-Rhône (13), appels à projets départementaux « sport et réussite de l'éducation » en quartiers difficiles en Seine-Saint-Denis (93) ou communaux « Une idée dans la tête, un projet dans la ville » à Romans sur Isère (26), aides à l'acquisition d'une flotte de VTT équipés pour de la randonnée par la ville de Pantin (93) ;
- les **aides privées, mécénat et sponsoring**, à mobiliser auprès d'entreprises et associations partenaires.

De nombreux partenaires peuvent également contribuer au projet par une **mise à disposition gracieuse de matériels** :

- Mise à disposition de terrains communaux (stades avec sanitaires par ex.),
- Prêt d'un camion suiveur pour transporter les bagages, le matériel de camping et les vélos au retour (mis à disposition par JC Decaux pour le Tour de France 2015 du collège de Pantin (93) par ex.),
- Mise à disposition de flottes de vélos, souvent sous-utilisées et à mutualiser, par des associations sportives ou d'établissements scolaires.

À ces aides publiques et privées, s'ajoute, selon le contexte socio-économique et si la sortie n'est pas obligatoire, la **participation des familles** et éventuellement les **recettes des actions menées par le comité des parents d'élèves** avec le concours des élèves (emballage de cadeaux, vente de gâteaux...).

Quelle couverture assurance mettre en place ?

L'association porteur du projet veillera à souscrire une **assurance couvrant ses actions scolaires comme extrascolaires** et notamment les sorties scolaires et voyages à vélo sur route.

L'**assurance « responsabilité civile et individuelle accident » des familles** est un complément obligatoire si la sortie est « facultative ».



© Aalin Michel

17 élèves de 4^e apprenant la langue provençale aux collèges Glanum de Saint Rémi de Provence et Roquecoquille de Châteaurenard ont accompli un périple de 290 km à vélo en cinq étapes

Accompagner un projet d'établissement

L'Agence Écomobilité de Chambéry accompagne depuis cinq ans le collège Jean Mermoz de Barby (73). Elle est soutenue par la Communauté d'agglomération Chambéry Métropole dans le cadre de sa politique générale portant sur l'écomobilité, et par le Contrat de Territoire du département de la Savoie. Chaque année, un challenge vélo est organisé pour les élèves de 6^e et 5^e. En 2016, un voyage itinérant est proposé aux 4^e volontaires, dans la continuité des apprentissages des années précédentes.

Contact : www.agence-ecomobilite.fr



© Nadège Campan

Voyage à vélo du collège A. Camus à Villemur sur Tarn

2. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'équipement de l'élève cyclo-voyageur

Obligatoire :

- gilet réfléchissant (orange pour les adultes encadrants)
- casque conforme aux normes en vigueur et ajusté

Recommandé :

- gants de vélo (protègent les mains notamment en cas de chute)
- cuissard de cycliste ou sur-selle rembourrée, pour le confort sur de longues distances
- lunettes de soleil et crème solaire
- coupe-vent étanche en cas de pluie

Prévoir, outre le trousseau des élèves, une trousse de pharmacie pour les premiers secours.

L'équipement du vélo (VTT ou VTC)

Obligatoire :

- freins, en parfait état
- éclairage
- antivol

Recommandé :

- pneus de route, pour les longues distances
- porte-bagages, sacoches et porte-gourde, pour être autonome
- chambre à air de secours en cas de crevaison

Prévoir une révision de tous les vélos (par un professionnel ou une association compétente) et une trousse à outils pour les petites réparations et réglages de base.

Le ministère de l'Éducation Nationale a fixé par circulaires les **règles d'encadrement des sorties scolaires à vélo sur route**.

Le milieu et les conditions de pratique sont définis ainsi : « L'utilisation du VTT comme simple moyen de déplacement sur route ou sur chemin ne présentant pas de risque particulier est assimilée au cyclotourisme. (...) La pratique du cyclotourisme sur route concerne prioritairement le cycle 3. Elle nécessite de la part de l'élève un certain nombre de pré-requis : maîtrise de l'équilibre, du changement de direction, du freinage ; connaissance des règles essentielles relatives au Code de la route ; et aptitude à évoluer en groupe. »



© Nathalie Seisson

Un adulte à minima doit encadrer un groupe de 6 élèves à vélo

Taux d'encadrement

Principe : 1 adulte / 6 élèves

Recommandé : 2 adultes / 6 à 8 élèves

< 12 élèves : 1 enseignant

+ 1 intervenant qualifié
ou 1 bénévole agréé
ou 1 autre enseignant

> 12 élèves, par groupe de 6 élèves

1 intervenant qualifié
ou 1 bénévole agréé
ou 1 autre enseignant supplémentaire

Qualifications

(en cas de rémunération)

- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité Activités du Cyclisme

ou

- Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)

et

Formation PSC 1 obligatoire « prévention et secours civiques » de niveau 1

Déplacement en groupe

Prévoir la présence d'un adulte en « serre file » pour chaque groupe

Une distance de 150 à 200 m est à respecter entre chaque groupe (6 à 8 personnes) pour permettre à un véhicule de s'intercaler.

Un véhicule d'assistance (voiture balai) annonçant la présence d'un groupe à vélo est une sécurité supplémentaire.

Références : Circulaires n° 99-136 du 21/09/99 et n°2011-117 du 03/08/2011 relatives à l'organisation des sorties scolaires, respectivement, dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et au collège et au lycée ; bulletin officiel n° 30 du 25/08/2011.

3. LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS : FACILITER ET VALORISER LE VOYAGE À VÉLO

Plus largement, les collectivités, et notamment les Départements et les Régions, peuvent venir en appui aux établissements scolaires d'un territoire par différents moyens :

Coordonner les efforts d'un territoire à l'autre pour permettre d'**améliorer l'homogénéité**, la **qualité**, la **sécurité** des aménagements et des jalonnements, d'assurer la **continuité** et la **lisibilité** des itinéraires cyclables et leur pratique en toute saison.

À titre d'illustration, les Régions doivent se doter d'ici 2018 de **Schémas d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires**. Les Départements et Régions Cyclables œuvrent pour l'inscription de mesures visant à favoriser la réalisation des schémas régionaux véloroutes et voies vertes, supports des sorties scolaires et voyages à vélo notamment.

Soutenir les projets de voyage à vélo : par exemple, **inscrire** des mesures d'accompagnement des projets de voyage à vélo dans les **Contrats de territoire départementaux**, proposer des **appels à projets** adaptés au voyage à vélo scolaire, **soutenir financièrement** les acteurs associatifs du vélo (par exemple, les associations USEP-UFOLEP, ou la Ligue de l'enseignement, souvent hébergées dans des locaux des collectivités), ou **mettre des moyens à disposition pour les sorties** (locaux, hébergements, flottes de vélos et véhicules, personnels non pédagogiques). Certaines collectivités ont également des agents qui participent à l'animation éducative du territoire (par exemple, sensibilisation à la sécurité routière dans les classes).

Promouvoir, par l'intermédiaire des Comités Départementaux et Régionaux du Tourisme, **les itinéraires auprès des établissements scolaires**, à l'aide de supports facilitant l'organisation, à l'instar de ce qui existe par exemple pour la ViaRhôna ou la Loire à vélo (carte avec descriptifs des distances, points d'intérêts, contacts utiles...).

Valoriser et médiatiser les actions de sorties scolaires et voyages à vélo menés sur les différents territoires auprès des élèves eux-mêmes afin qu'ils soient fiers du défi qu'ils auront relevé et mené à terme, mais aussi des parents, des établissements, de la communauté enseignante, des partenaires et du grand public.

À titre d'exemples : relais dans la presse, concours de carnets de bord, exposition photos, soirée débat dédiée au voyage à vélo, film, reportage et web-série (par exemple le web documentaire « Sa mère Michel » - <https://goo.gl/wSUhSj> - qui retrace le périple d'élèves du collège Jean Vilar de La Courneuve vers le Mont Saint-Michel), ainsi que les blogs et les réseaux sociaux permettant le suivi interactif tout au long du projet (voir la page Facebook www.facebook.com/jauresavelo/).



Signalétique sur la ViaRhôna

© Nathalie Seïsson

Pour aller plus loin

Consulter le « *Guide pratique du voyage éducatif à vélo* », co-construit par des enseignants pour des enseignants, et réalisé par l'association Mondovélo en 2013 sur www.mondovelo.org/kivapiano/

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à vous appuyer sur les compétences des associations :

- association de promotion du vélo au quotidien : FUB (www.fub.fr)
- ateliers d'auto-réparation de vélo : L'Heureux Cyclage (www.heureux-cyclage.org)
- clubs de cyclotourisme : FFCT (www.ffct.org)
- associations sportives scolaires : USEP (www.u-s-e-p.org)
- associations de prévention et de sécurité routières : MAIF (www.maif.fr) et Prévention routière (preventionroutiere.asso.fr)

Informations pratiques

Réalisation : Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Directeur de publication : O. Schneider

**DÉPARTEMENTS & RÉGIONS
CYCLABLES**

www.departements-regions-cyclables.org
info@departements-regions-cyclables.org

Tél. + 33 (0)9 72 56 85 05

Suivez-nous sur les réseaux sociaux:
Twitter: @DRC_info
Facebook: Départements & Régions cyclables